

COLLOQUE SUR LES ÉCOSYSTÈMES DE MANGROVES

Partager des expériences pour
une gestion durable

Pour des solutions fondées sur les
communautés!





Action Climatique Féministe en Afrique de l'Ouest - (ACF-AO)



Chiffres clés



Budget : 16 millions de \$

Durée : 3,5 ans, 1er avril 2023 – 31 décembre 2026

Portée : 48 964 bénéficiaires directs (81,2% femmes, 18,8% hommes, 41,7% de jeunes, 401 420 bénéficiaires indirects)

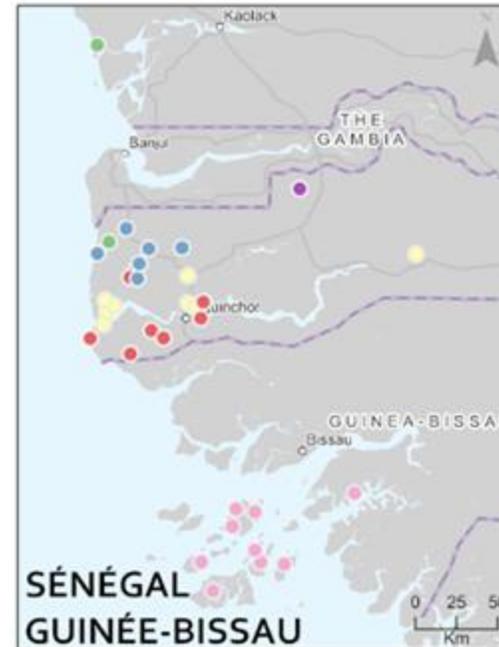
Au Canada : 300 000 personnes

Acteurs : 2 organisations canadiennes : Inter Pares et SUCO, 08 organisations locales dans 4 pays d'intervention.

Zones d'intervention

Afrique de l'Ouest :

- Côte d'Ivoire
- Guinée Bissau
- Sénégal
- Togo



ACF-AO: Zones d'interventions

Liste des partenaires

- | | |
|---------------|---------------|
| ● APSEN | ● IBADES_Togo |
| ● CNR | ● IVE |
| ● ENDA PRONAT | ● SUNTAEG |
| ● IBADES_SI | ● Tingena |



Sources: Esri, © OpenStreetMap contributors, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS

Enjeux majeurs

- **Zones côtières** et insulaires très vulnérables aux changements climatiques ;
- **Dégradation avancée** de l'environnement et la perte de biodiversité ;
- **Pratiques agraires** non durables.
- **Système de gouvernance** durable et inclusive souvent peu fonctionnel ;
- **Faible présence** des femmes et des jeunes dans les espaces de décision des territoires et de gouvernance climatique ;
- **Justice climatique.**



Objectifs, axes et approches

OBJECTIF

Renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques des femmes et jeunes dans les régions côtières et insulaires en Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo.

AXES

- Influence dans les instances de gouvernance
- Agroécologie et réhabilitation des écosystèmes
- Résilience climatique par l'autonomisation économique

APPROCHES

- Féministe
- Justice climatique
- Valorisation des savoirs locaux
- Solidarité et synergie



\$

Mise en contexte de la gouvernance inclusive



Les SFN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants
(Reformulation du Critère 5 du Standard Mondial de l'UICN sur les Solutions Fondées sur la Nature)

5.1. RETOUR D'INFORMATION ET RÈGLEMENT DES GRIEFS;

5.2. PARTICIPATION INCLUSIVE ET SUJETTE AU CONSENTEMENT;

5.3. TOUTES LES PARTIES PRENANTES DIRECTES ET INDIRECTES IDENTIFIÉES ET IMPLIQUÉES

5.4. DÉCISIONS DOCUMENTÉES INTÉGRANT LES DROITS ET LES INTÉRÊTS DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

5.5. PRISE DE DÉCISION CONJOINTE INTER-TERRITORIALE

1. Commission Environnementale Élargie (CEVE) – CNCR



**LA JOIE DE PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT AUX CÔTÉS DU CNCR**

Adéquation de l'initiative avec la Stratégie Nationale de Gestion des Écosystèmes de Mangroves (SNGM)

Une meilleure connaissance des écosystèmes de mangroves (AS1)

- **Implication des acteurs locaux et scientifiques**, incluant femmes salicultrices, ostréicultrices et apiculteurs, pour croiser savoirs endogènes et scientifiques.
- **Participation directe aux reboisements**, renforçant les compétences pratiques en gestion durable des mangroves.
- **Accès à des formations spécifiques**, notamment sur le code forestier et environnemental.
- **Dynamique de partage et d'apprentissage collectif**, enrichissant la compréhension des écosystèmes de mangroves.

La valorisation et la conservation des écosystèmes de mangroves (AS2)

- **Création d'une commission de surveillance** par la CEVE, chargée de veiller à la protection des écosystèmes de mangroves.
- **Implication des acteurs locaux et membres de la commission**, renforçant leur responsabilité envers la conservation.
- **Mobilisation et motivation des populations**, autour d'un objectif commun de préservation des mangroves.

La bonne gouvernance des écosystèmes de mangroves (AS3)

- **Gouvernance participative et inclusive des femmes et des jeunes**, grâce à l'implication de tous les acteurs locaux (communautés, chefs, ONG, services techniques).
- **Coordination intercommunale renforcée**, permettant d'éviter les conflits d'usage et de gérer les mangroves au-delà des frontières administratives.
- **Suivi régulier de l'état des mangroves** et contrôle de l'application des lois environnementales par la commission.
- **Transparence et redevabilité accrues**, via des comptes rendus aux citoyens sur la gestion des ressources naturelles.

2. Nous et la mangrove - JVE



Adéquation de l'initiative avec la Stratégie Nationale de Gestion des Écosystèmes de Mangroves (SNGM)

Une meilleure connaissance des écosystèmes de mangroves (AS1)

- **Approche inclusive et participative**, mobilisant femmes, jeunes, savoirs locaux, scientifiques et outils d'éducation populaire.
- **Actions concrètes de terrain**, telles que la sensibilisation, les ateliers de co-apprentissage et les campagnes de reboisement;
- **Suivi-évaluation participatif**, pour renforcer les connaissances et mesurer les effets des interventions sur les mangroves.

La valorisation et la conservation des écosystèmes de mangroves (AS2)

- **Reboisement participatif et création de parcs ostréicoles durables**, menés par les communautés, notamment les femmes.
- **Renforcement de la gouvernance communautaire**, pour une gestion locale efficace des mangroves.
- **Autonomisation des femmes et des jeunes**, en les positionnant comme acteurs clés de la conservation.
- **Réhabilitation d'écoles d'apiculture**, favorisant des alternatives économiques durables.

La bonne gouvernance des écosystèmes de mangroves (AS3)

- **Renforcement de la gouvernance locale**, à travers la collaboration avec les AMP, la création de comités et de réseaux de femmes, et l'élaboration de plans participatifs.
- **Développement de la citoyenneté active**, via le renforcement des capacités et la participation aux instances de décision.
- **Mise en place de systèmes de veille communautaire**, incluant patrouilles, alertes et cartographie locale.
- **Appui au plaidoyer**, pour une meilleure prise en compte des enjeux locaux dans les politiques de gestion des mangroves.

3. La reine des abeilles - APISEN



Adéquation de l'initiative avec la Stratégie Nationale de Gestion des Écosystèmes de Mangroves (SNGM)

Une meilleure connaissance des écosystèmes de mangroves (AS1)

- **Les abeilles sont essentielles à la santé des forêts de mangrove**, comme le confirment les études scientifiques.
- **Développer l'apiculture dans la mangrove crée des emplois décents** pour les communautés côtières, notamment les femmes et les jeunes.

La valorisation et la conservation des écosystèmes de mangroves (AS2)

- **L'apiculture est une source cruciale de revenus et d'autonomie** dans les zones rurales où l'accès à la terre est limité.
- **Les femmes apicultrices cultivent une relation harmonieuse avec la nature**, montrant que développement durable et protection environnementale peuvent coexister.

La bonne gouvernance des écosystèmes de mangroves (AS3)

- **L'initiative favorise l'égalité d'accès à l'apiculture**, en formant et équipant les femmes au même titre que les hommes.

4. Capitalisation des savoirs locaux – ENDA PRONAT



Adéquation de l'initiative avec la Stratégie Nationale de Gestion des Écosystèmes de Mangroves (SNGM)

Une meilleure connaissance des écosystèmes de mangroves (AS1)

- **Expérimentation participative** du reboisement d'Avicennia, une espèce peu reboisée mais plus résiliente, en conditions réelles avec documentation des défis et bonnes pratiques.
- **Organisation d'un atelier multi-acteurs** (chercheurs, communautés, ONG, AMP) pour partager les expériences et produire une fiche technique co-construite.
- **Capitalisation croisée** des savoirs endogènes et scientifiques pour enrichir les connaissances sur les conditions de succès du reboisement.

La valorisation et la conservation des écosystèmes de mangroves (AS2)

- **Réintégration d'Avicennia** pour restaurer la biodiversité, face à la domination de Rhizophora dans les reboisements passés.
- **Appui aux pratiques locales éprouvées**, combinées à l'évidence scientifique, pour améliorer la durabilité des efforts de reboisement.
- **Amélioration de la disponibilité des ressources naturelles**, notamment halieutiques, grâce à la restauration fonctionnelle des mangroves.

La bonne gouvernance des écosystèmes de mangroves (AS3)

- **Planification inclusive** du reboisement à travers des ateliers communautaires intégrant femmes, comités de gestion et services techniques.
- **Valorisation des savoirs locaux** dans les processus décisionnels, avec définition concertée des règles de gestion.
- **Renforcement des partenariats multi-échelles** (local, national, international) à travers des actions co-portées et partagées (ex : Nébeday, Wetland).

Quelques messages clés !



ÉTAT DU SÉNÉGAL	→ Mettre en place un système de suivi-évaluation-redevabilité apprentissage (SERA) inclusif et participatif afin de comptabiliser les réalisations de l'ensemble des parties prenantes;
OSC DU NORD ET DU SÉNÉGAL	→ Mener une réflexion critique sur les solutions proposées par les pays pollueurs (exemple du crédit carbone);
SECTEUR PRIVÉ	→ Susciter le développement de l'écotourisme afin d'accompagner le développement des AMCP;
MILIEUX ACADÉMIQUES	→ Créer des écoles de formation spécialisées sur la gestion, la protection et la valorisation des écosystèmes de mangroves dans les Aires marines communautaires protégées (AMCP) et développer les modules de formations idoines;
COMMUNAUTÉS	→ Se constituer en force de proposition sur les questions de droit environnemental et de renouvellement des ressources pour les générations futures



Merci !